

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00387 Numéro SIREN : 893 476 697 Nom ou dénomination : A.K.G. AUTO

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2022 sous le numéro de dépôt 25953

Désignation de l'entreprise Société A.K.G. AUTONéant ☐Adresse de l'entreprise 9 RUE DE LA COMMUNAUTE44140 LE BIGNONNuméro SIRET * 8 9 3 4 7 6 6 9 7 0 0 0 1 4Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>	<u>0 0 0 0 0</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	{ Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	7 332	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	1 400	
	Total I (5)	044	048	8 732	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062	414 117	
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	4 500	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés*	068	070		
	{ Autres * (3)	072	074	27 451	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	155 872	
	Charges constatées d'avance *	092	094	209	
	Total II	096	098	602 148	
	Total général (I+II)	110	112	610 880	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		325 000	
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		3 912	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		328 912	
	Provisions pour risques et charges Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		1 000	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		5 467	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 228 749)	172		275 501	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		281 968	
	Total général (I + II + III)	180		610 880	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193	1 400	(4) Dont dettes à plus d'un an 195		
	(2) Dont créances à plus d'un an 197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	10 121
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-A 2022

ANNEXE

Exercice du 29/01/2021 au 31/12/2021

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 29/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 29/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers			5 736
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 985
TOTAL			8 721
Prêts, autres immobilisations financières			1 400
TOTAL			1 400
TOTAL GENERAL			10 121

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			5 736	5 736
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 985	2 985
TOTAL			8 721	8 721
Prêts, autres immobilisations financières			1 400	1 400
TOTAL			1 400	1 400
TOTAL GENERAL			10 121	10 121

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		526		526
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		863		863
TOTAL		1 389		1 389
TOTAL GENERAL		1 389		1 389

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	526				
Matériel de bureau informatique mobilier	863				
TOTAL	1 389				
TOTAL GENERAL	1 389				

ANNEXE

Exercice du 29/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 400	1 400	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 611	26 611	
Débiteurs divers	840	840	
Charges constatées d'avance	209	209	
TOTAL	29 060	29 060	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 467	5 467		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 871	2 871		
Impôts sur les bénéfices	690	690		
Taxe sur la valeur ajoutée	42 701	42 701		
Autres impôts taxes et assimilés	489	489		
Groupe et associés	228 749	228 749		
TOTAL	280 968	280 968		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	32 500			32 500

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 29/01/2021 au 31/12/2021

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	414 117		414 117	
Approvisionnements				
Total I	414 117		414 117	
Production				
Production en cours				

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 904
Dettes fiscales et sociales	489
Total	3 393

A.K.G. AUTO

Société Par Actions Simplifiée au capital de 325 000.00 €

Siège social : 9 Rue de la Communauté

44140 LE BIGNON

893 476 697 RCS NANTES

DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 3 911 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|------------|
| - Un résultat de | 3 911.00 € |
| - Une somme de | 196.00 € |
| représentant au moins 5 % du bénéfice, au compte de "réserve légale", | |
| - Une somme de | 3 715.00 € |
| affectée, pour solde, au compte "Autres réserves". | |

Dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

L'associée unique

